



Modèle déposé

GUIDE D'UTILISATION HUBER 360° EVOLUTION

**Veuillez lire attentivement l'intégralité
de ce guide avant d'utiliser votre appareil.**

**Conservez ce manuel pour référence future
ainsi que la notice d'installation séparée**

© LPG Systems 2024. LPG et HUBER 360® sont des marques déposées.
Toute reproduction, même partielle est strictement interdite.

GU1306-EVO-FR
Indice D2 01/2024



Félicitations pour l'achat de votre appareil HUBER 360° EVOLUTION.

Ce modèle représente le fruit de nombreuses années de recherche et combine les dernières technologies avec le savoir faire de LPG.

Vous pourrez en apprécier pleinement la performance technique et la fiabilité qui ont fait de LPG Systems le leader dans ce domaine.

Dans le but de vous satisfaire de façon permanente, LPG Systems a équipé votre appareil d'un logiciel assurant sa connexion avec le serveur LPG dédié. Les informations collectées grâce à ce logiciel vont notamment permettre à LPG Systems d'améliorer davantage le suivi technique et la maintenance de votre appareil. Ce guide d'utilisation contient la description du fonctionnement, les instructions pour l'entretien de base à effectuer périodiquement et les consignes de sécurité. Nous vous rappelons que votre appareil doit être utilisé uniquement par un professionnel qui aura préalablement assisté à la formation constructeur dispensée par LPG Systems ou un distributeur agréé si vous résidez hors de France. Au moindre doute concernant le fonctionnement ou l'entretien de votre appareil, n'hésitez pas à contacter le Service Client LPG Systems :

N° Azur 0810 786 900

(Prix d'appel local, France uniquement)

Ou le +33 (0)4 75 78 69 89

ATTENTION

Pour mieux répondre aux besoins et attentes de ses clients, LPG Systems est continuellement à la recherche d'améliorations dans la conception et la qualité de ses produits. C'est pourquoi, il se peut qu'il y ait quelques différences minimes entre votre appareil et celui décrit dans le guide.

→ CONTENU DE L'EMBALLAGE

- Un (1) appareil **HUBER 360° EVOLUTION**
- Un (1) jeu de rambarde
- Un (1) cale test de stabilité
- Un (1) tabouret articulé
- Deux (2) pads
- Un (1) cardiofréquencemètre
- Une (1) tablette
- Un (1) cordon d'alimentation
- Une (1) notice de déballage et d'installation rapide
- Un environnement PLV

Selon la version que vous avez en main (voir N° de série sur la plaque signalétique), certains protocoles ne sont pas activables et les accessoires associés ne sont pas fournis.

Au moindre doute concernant le fonctionnement de votre appareil ou pour évoluer vers un modèle complet, n'hésitez pas à contacter le Service Client de LPG Systems ou votre Distributeur.

	Version FULL	Version EHPAD
Rambardes	✓	✓
Cale test de stabilité	✓	✓
Tabouret articulé	✓	
Tabouret EHPAD		✓
Pads	✓	✓
Cardiofréquencemètre	✓	✓
Tablette	✓	✓

ATTENTION

Le constructeur se réserve le droit de modifier les spécifications techniques du produit sans notification préalable. Toute reproduction, même partielle, est interdite. Toutes les illustrations de ce guide d'utilisation sont non contractuelles.

→ SOMMAIRE

1.	DESCRIPTIF DE L'APPAREIL	7
1.1	Utilisation attendue	7
1.2	Présentation	8
2.	DESCRIPTIF DES COMMANDES ET ACCESSOIRES	9
2.1	Écran de commandes	9
2.2	Poignées	10
2.3	Plateau	10
2.4	Pads	11
2.5	Tabouret articulé (Hu-seat)	14
2.6	Cardiofréquencemètre	17
2.7	Tablette	18
2.8	Rambardes	19
2.9	Cale test de stabilité	20
3.	CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES	22
3.1	Installation	22
3.2	Avertissement	24
3.3	Précaution d'utilisation	25
3.4	Contre-indications	26
3.5	Compatibilité Electromagnétique	27
4.	ENTRETIEN	27
4.1	Nettoyage de l'appareil	28
4.2	Plaque signalétique d'identification	28
4.3	Cordon secteur	30
5.	UN PETIT PROBLÈME ! QUE FAIRE ?	31
6.	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	32
7.	GARANTIE	34
8.	APPENDIX: COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE	38

→ DESCRIPTIF DE L'APPAREIL

HUBER 360° EVOLUTION est un dispositif destiné à des fins thérapeutiques. Il peut être utilisé pour :

1. Le renforcement musculaire
2. La récupération de la mobilité articulaire
3. Le traitement d'appoint de l'obésité

L'appareil peut être utilisé dans un hôpital, des centres de rééducation ou institution, par des spécialistes et des kinésithérapeutes. Il s'agit d'un dispositif indépendant, il n'est pas cumulable avec d'autres appareils. Il doit être utilisé par des professionnels, spécialement formés par LPG SYSTEMS à l'utilisation de l'appareil. Il n'est pas adapté pour une utilisation à domicile. Il doit être utilisé sur des adultes.



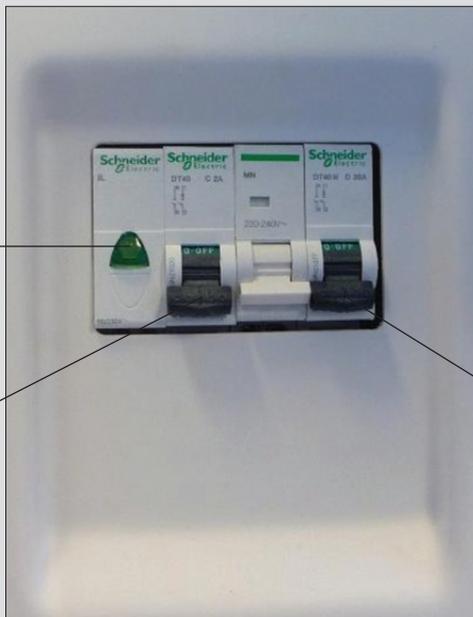
IV ATTENTION

L'appareil ne peut fonctionner que s'il est relié au secteur par son cordon d'alimentation et que l'interrupteur est en position marche

→ DESCRIPTIF DE L'APPAREIL

VOYANT
PRÉSENCE TENSION

DISJONCTEUR
MISE SOUS TENSION N°1
À ENCLENCHER
EN PREMIER



DISJONCTEUR
MISE SOUS TENSION N°2
À ENCLENCHER
EN SECOND

→ ÉCRAN DE COMMANDE



ACCÈS À LA PRISE USB



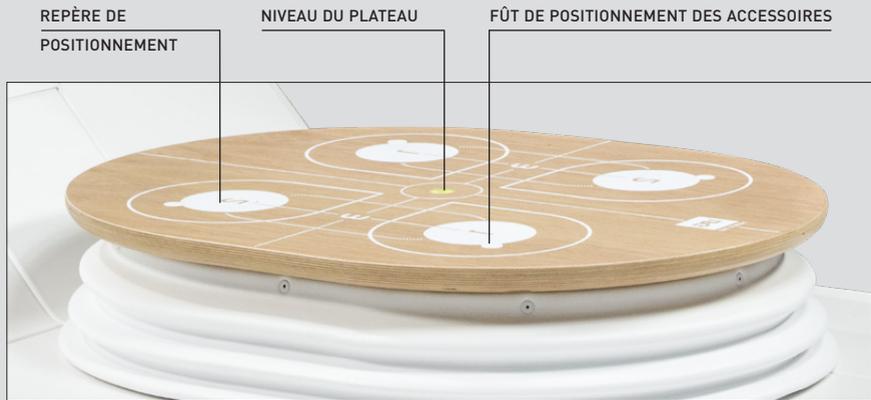
DALLE TACTILE

VOYANT PRÉSENCE TENSION

→ POIGNÉES



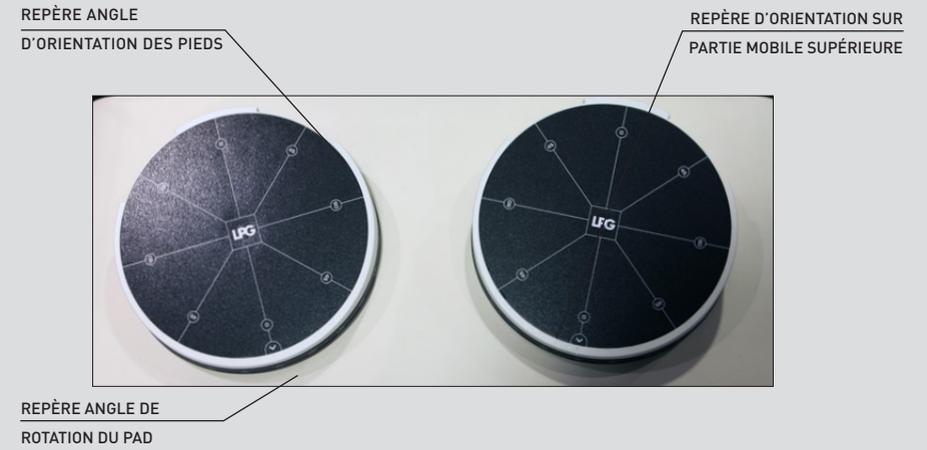
→ PLATEAU



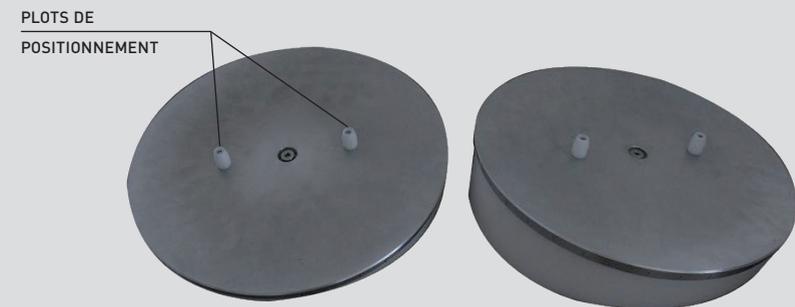
→ PADS

L'appareil HUBER 360° EVOLUTION peut être équipé de deux Pads positionnables sur le plateau.

Vue d'ensemble



Vue de dessous



→ PADS (SUITE)

POSITIONNEMENT DES PADS :

Les Pads peuvent être positionnés sur le plateau dans les fûts de positionnement.



FÔT DE POSITIONNEMENT

Pour positionner les Pads sur le plateau, il vous suffit de positionner les plots des Pads dans les fûts de positionnement prévus à cet effet.

→ PADS (SUITE)

ORIENTATION DES PIEDS SUR LE PADS :

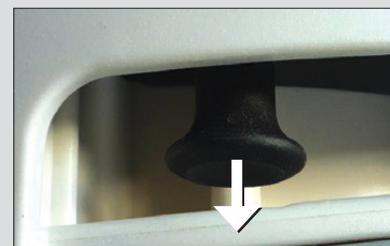
L'orientation des pieds peut varier de 0 à 90° par rapport à l'inclinaison du Pad. Pour cela, il vous suffit de positionner votre pied sur l'angle souhaité.



ORIENTATION
DES PIEDS

ORIENTATION DES PADS :

L'orientation des pads par rapport au plateau peut varier tous les 15°. Pour cela il vous suffit de déverrouiller la bague de verrouillage en la poussant vers le bas (photo 1) et de faire pivoter la partie supérieure des Pads de façon à positionner le repère face au degré d'inclinaison souhaité (photo 2).



→ PHOTO 1



ANGLE DE ROTATION
DU PAD

→ PHOTO 2
REPÈRE D'ORIENTATION SUR
PARTIE MOBILE SUPÉRIEURE

ATTENTION

Toutes les opérations réalisées dans cette partie doivent être réalisées lorsque l'appareil est arrêté.

→ TABOURET ARTICULÉ

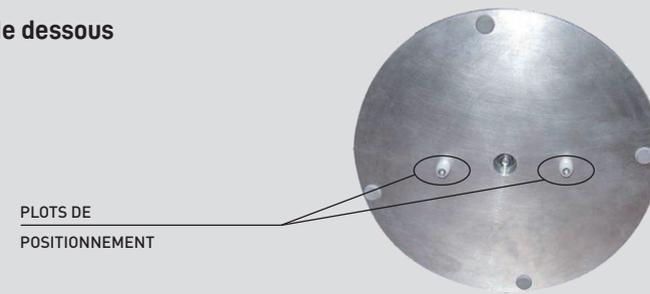
Votre appareil HUBER 360® EVOLUTION peut être équipé d'un des deux tabourets articulés positionnables sur votre plateau.

Vue d'ensemble



→ TABOURET ARTICULÉ (SUITE)

Vue de dessous



POSITIONNEMENT DU TABOURET ARTICULÉ



Pour positionner le tabouret articulé sur le plateau, il vous suffit de positionner les plots du tabouret articulé dans les fûts de positionnement prévus à cet effet.

→ TABOURET ARTICULÉ (SUITE)

VERROUILLAGE DU TABOURET ARTICULÉ SUR LE PLATEAU

Avant d'être utilisé, le tabouret articulé doit être verrouillé sur le plateau. Pour cela, maintenez le bouton central enfoncé jusqu'à ce que l'outil soit logé dans le fût, comme indiqué sur les photos ci-dessous :

**ORIENTATION DE L'INCLINAISON**

L'inclinaison du tabouret articulé est réglable de 0 à 15 °. Pour cela, il vous suffit de faire pivoter la molette de réglage du tabouret articulé de façon à positionner le repère face au degré d'inclinaison souhaité.



ANGLE D'INCLINAISON

REPÈRE
INCLINAISON

→ CARDIOFRÉQUENCEMÈTRE

Votre appareil HUBER 360® EVOLUTION peut être équipé d'un Cardiofréquencemètre qui vous indique à tout moment votre fréquence cardiaque.

Activez votre Cardiofréquencemètre en le centrant sur votre poitrine.

Humidifiez les zones en contact avec de l'eau ou du gel.

Puis suivez les indications affichées sur l'écran.

Votre fréquence cardiaque sera alors visualisable en bas à droite de l'écran.



CEINTURE CARDIO
À POSITIONNER SUR
LA POITRINE

Fréquence cardiaque

- Affichage: 30 à 240 bpm
- Limite : 30 à 230 bpm
- Maximum pour affichage en pourcentage : 240 bpm

ATTENTION

Vérifier le verrouillage du tabouret articulé avant son utilisation.
Toutes les opérations réalisées dans cette partie doivent être réalisées lorsque l'appareil est arrêté.

ATTENTION

Le Cardiofréquencemètre est uniquement destiné aux loisirs. Il ne doit pas être utilisé pour obtenir des mesures qui requièrent une précision professionnelle ou de qualité de laboratoire.
Le N° de série du Cardiofréquencemètre est indiqué au dos de la ceinture.
Le cardiofréquencemètre contient une pile qui ne peut être jetée avec les déchets domestiques, elle fait l'objet d'un tri sélectif spécifique. Déposez la pile en fin de vie dans une collecte autorisée afin de la recycler.

→ TABLETTE

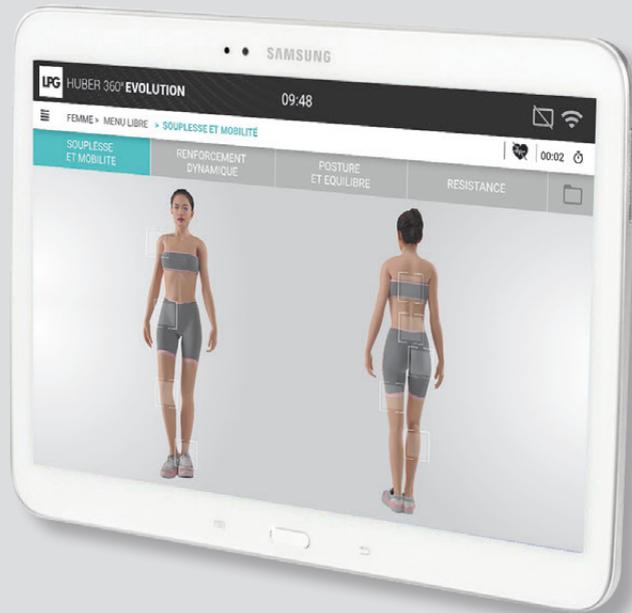
Votre appareil HUBER 360® EVOLUTION peut être équipé d'une tablette grâce à laquelle vous pourrez accéder à l'application HUBER 360® EVOLUTION.

L'application HUBER 360® EVOLUTION est téléchargeable via l'application «my LPG», disponible sur le Play Store.

Cette application vous permet de :

- réaliser un bilan fonctionnel
- créer des programmes/exercices personnalisés
- suivre la progression du patient
- contrôler à distance le travail du patient
- envoyer le bilan aux patients et prescripteurs

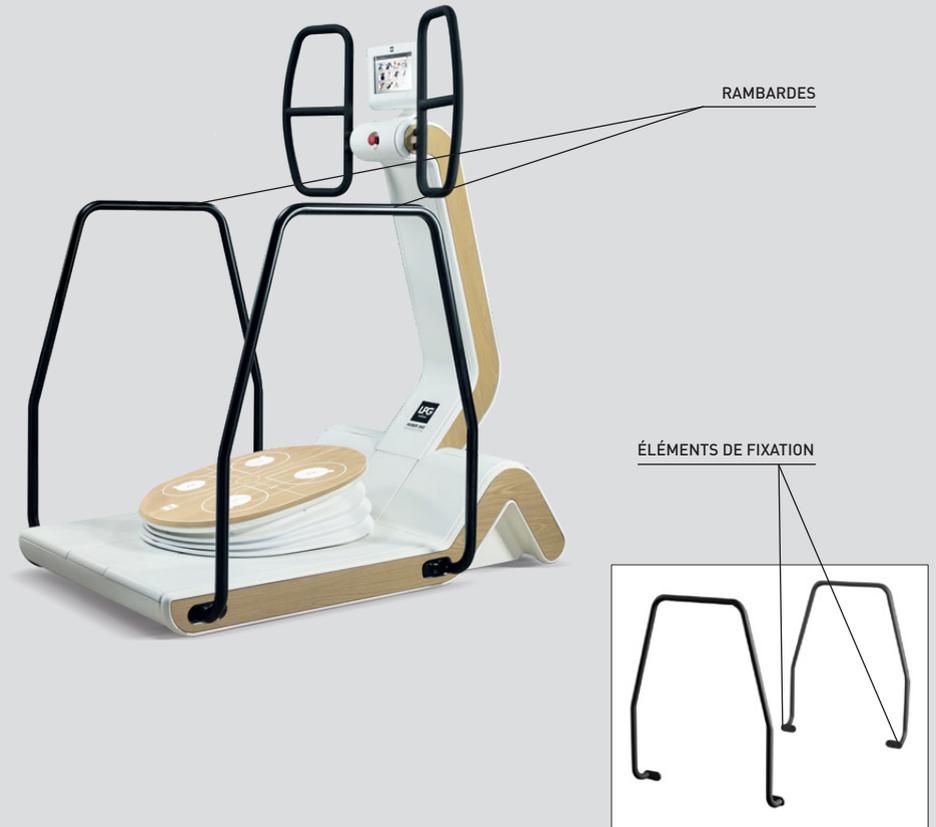
Les détails concernant l'utilisation sont délivrés lors de l'ouverture de l'application.



→ RAMBARDES

L'appareil HUBER 360® EVOLUTION peut être équipé de 2 rambardes positionnées sur l'appareil. Ces rambardes ont pour but de faciliter l'accès à la machine:

Vue d'ensemble



→ CALE TEST DE STABILITÉ

L'appareil HUBER 360® EVOLUTION est équipé d'une cale test de stabilité positionnable sur le plateau :

Vue d'ensemble :



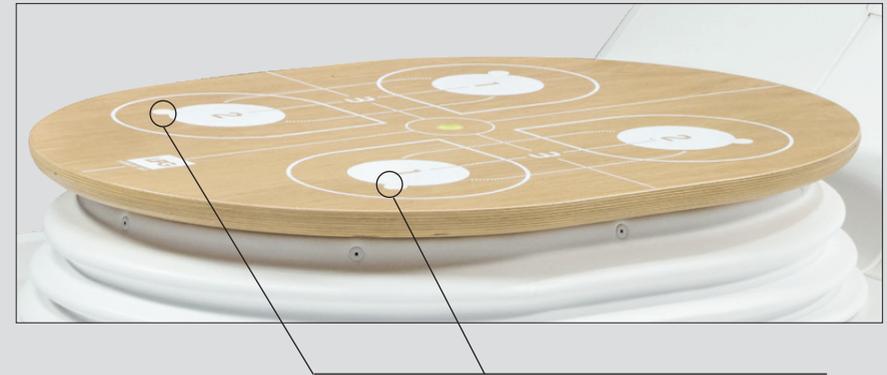
Vue de dessous :



→ CALE TEST DE STABILITÉ (SUITE)

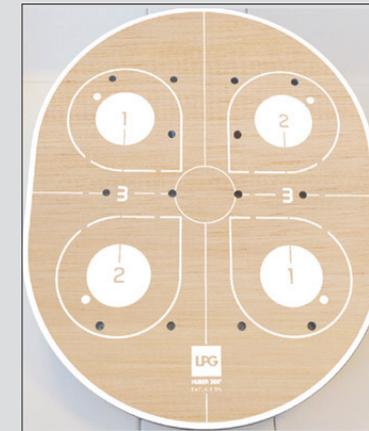
POSITIONNEMENT DE LA CALE TEST DE STABILITÉ

La cale test de stabilité peut être positionnée sur le plateau dans les fûts de positionnement définis sur la photo ci-dessous :



FÔT DE POSITIONNEMENT

Pour positionner la cale de test de stabilité, loger les plots de positionnement de la cale dans les fûts de positionnement du plateau.



→ CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

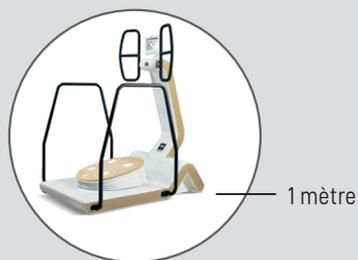
Il convient de toujours observer les précautions d'usage lors de l'utilisation d'un appareil électrique, y compris les suivantes : lire toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil

DANGER - POUR MINIMISER LE RISQUE DE CHOC ELECTRIQUE :

- S'assurer que les disjoncteurs sont déclenchés et vérifier que la présence tension est bien éteinte après utilisation et avant son nettoyage.
- Vérifier que la tension de l'appareil indiquée sur la plaque signalétique correspond à la tension nominale de la prise secteur.
- Courant de fuite élevé. le raccordement à la terre est indispensable avant le raccordement à l'alimentation.
- L'appareil doit être connecté à des circuits d'alimentation qui alimentent uniquement cet appareil. Se référer à la réglementation locale.

→ INSTALLATION

ZONE DE DÉGAGEMENT : Prévoir une zone de 1 mètre autour de l'appareil exempte de tout objet et de toute personne.



→ INSTALLATION (SUITE)

L'installation de votre appareil HUBER 360® EVOLUTION doit respecter les consignes de la notice de déballage (disponible dans la pochette collée sur le carton d'emballage).

HUBER 360® EVOLUTION étant un dispositif fixe, il est nécessaire de faire raccorder votre appareil par un installateur agréé selon les normes en vigueur dans votre pays.

- Avant toute intervention sur votre installation électrique, veuillez couper le courant électrique de la zone concernée.
- Vérifier qu'un dispositif différentiel de type SI (détectant les composants continus et alternatifs issus d'un variateur de fréquence) est câblé en amont de l'appareil. Ce dernier doit répondre aux normes en vigueur dans les pays sur la protection des personnes.
- Vérifier que la sélectivité du disjoncteur est respectée par rapport à celle de l'appareil HUBER 360® EVOLUTION (le calibre du disjoncteur de type courbe D en amont doit être supérieur à celui de l'appareil). Localiser le boîtier mural de raccordement le plus proche de votre installation électrique principale (**équipé d'un couvercle d'isolation**) pour un câblage permanent de HUBER 360® EVOLUTION (**ne pas connecter en câblage détachable standard**).
- Repérer le neutre de l'installation électrique en vérifiant que la tension sur le neutre par rapport à la terre est proche de 0V.
- Respecter le câblage du neutre, de la terre et de la phase dans l'appareil HUBER 360® EVOLUTION.
- Une fois le raccordement réalisé, remettre en route votre installation puis démarrer l'appareil HUBER 360® EVOLUTION en enclenchant les disjoncteurs marche/arrêt.
- Vérifier que l'appareil démarre et s'initialise.
- L'appareil doit être relié sur une ligne électrique unique qui lui est entièrement réservée.



CÂBLE
HUBER 360® EVOLUTION



CÂBLAGE FIXE (HUBER 360® EVOLUTION)
ET CÂBLAGE STANDARD (INTERDIT)



INSTALLATION
TERMINÉE

→ AVERTISSEMENT

POUR MINIMISER LE RISQUE DE BRÛLURES, D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE LÉSIONS SUR LA PERSONNE :

- L'appareil ne doit pas être laissé sans surveillance lorsqu'il est connecté.
- L'arrêter lorsqu'il n'est pas utilisé pendant une longue période ou avant de mettre ou de retirer des pièces.
- Il est nécessaire de surveiller attentivement l'appareil lorsqu'il est utilisé par, sur ou à proximité d'enfants ou de personnes handicapées.
- Ne jamais utiliser cet appareil si le cordon secteur¹ ou la prise sont endommagés, s'il ne fonctionne pas correctement, s'il est tombé ou endommagé, ou s'il a pris une humidité excessive.
- Retourner l'appareil au centre de service de LPG Systems pour examen et réparations.
- Ne jamais utiliser l'appareil si les aérations sont obstruées. Veiller à garder les ouvertures exemptes de poussières et assimilées.
- Ne jamais faire tomber ni insérer un objet dans une ouverture, ce qui endommagerait l'appareil.
- Ne pas utiliser l'appareil sur un sol poussiéreux, incliné, dans un environnement humide, dans une ambiance saline ou exposée aux intempéries.
- Ne pas utiliser en présence de produits aérosols (vaporisateurs) ou d'oxygène.
- Ne jamais toucher simultanément le patient et les câbles à connexion non protégés de l'appareil.

→ PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

ATTENTION : CONSERVER CES INSTRUCTIONS

- Comme pour tout entraînement physique, l'utilisation de l'appareil est soumise à examen médical préalable.
- Le professionnel doit s'assurer que les paramètres (vitesse d'oscillation du plateau, amplitude, temps d'action et de repos...) sont adaptés à la morphologie et à la condition physique du patient.
- Il est nécessaire d'utiliser l'appareil sous l'oeil avisé d'un professionnel formé.
- Toute utilisation de l'appareil nécessite un échauffement préalable avant la réalisation des exercices d'effort.
- Les exercices ne doivent pas être réalisés en apnée.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser l'appareil avec un effort maximal pendant que le plateau est en mouvement.
- Tout inconfort pendant un exercice impose l'arrêt immédiat de l'exercice.
- Ne pas faire fonctionner l'appareil en dehors de limites environnementales spécifiées (voir spécifications techniques).
- Lors de l'utilisation du tabouret articulé, les pieds du patient doivent être positionnés sur le plateau en bois, et non sur le socle du tabouret articulé.
- Le bouton d'arrêt d'urgence doit être utilisé, comme son nom l'indique, uniquement dans des situations d'urgence.
- La tablette doit être utilisée uniquement par un professionnel formé situé à proximité de l'appareil.
- Ce symbole signifie  «Tension Dangereuse».

IV ATTENTION

¹ Référence des cordons secteurs:
Europe H05VV3G1,50
Japan VCTF3×2,00
USA, Canada, Mexico SJT3×14AWG1,5

→ CONTRE-INDICATIONS

- L'appareil ne doit pas être utilisé par une personne atteinte d'une maladie cardiaque ou respiratoire ou neurologique ou rhumatologique incompatible avec la pratique d'une activité physique.
- Dans le cadre de la remise en forme, de l'entretien et de la prévention, le patient se munit d'un certificat de non contre indication à l'activité physique.
- En raison des risques d'interférences possibles, il est important que le professionnel s'assure que le patient n'est pas doté d'un dispositif médical personnel, tel qu'un stimulateur cardiaque.
- Dans l'affirmative, il convient de se renseigner sur le dispositif en question pour s'assurer que des interférences éventuelles ne viennent pas perturber l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil ne doit pas être utilisé par une personne atteinte d'une pathologie sans être encadrée par un professionnel qualifié dans le pays où il exerce et sous son exclusive responsabilité.
- Dans le cadre thérapeutique, un bilan diagnostique préalable à l'utilisation pose les indications ou contre-indications suivantes :
 - Inflammation articulaire
 - Maladie rhumatismale en phase aiguë
 - Traumatisme récent
 - Infection de l'appareil locomoteur
 - Fièvre
 - Thrombose veineuse
 - Discopathie en phase aiguë
 - Problèmes neuropsychologiques ne permettant pas d'intégrer les instructions ou autres problèmes psychologiques graves
 - Maladies cardio-vasculaires et toute maladie évolutive, chronique, contre indiquant les efforts
 - Grandes déformations anatomiques

→ COMPATIBILITE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Pour plus d'informations concernant la compatibilité électromagnétique, reportez-vous à l'appendix « Compatibilité électromagnétique ».

IV ATTENTION

Cet appareil contient des programmes destinés à guider le patient en vue de l'obtention des meilleurs résultats escomptés en fonction de chaque cas traité. En aucun cas, ils ne constituent une garantie de réussite du traitement, laquelle varie selon l'état de santé, la morphologie, et la physiologie de chaque patient. Il est strictement interdit de modifier votre appareil sans l'autorisation de LPG Systems.

→ NETTOYAGE DE L'APPAREIL

Il est conseillé de nettoyer votre appareil le plus souvent possible, non seulement pour des raisons d'hygiène et d'esthétique mais aussi parce que ce nettoyage contribue à le maintenir en bon état de marche et à prolonger sa durée de vie :

- À l'aide d'une éponge humide, nettoyer tous les capots extérieurs.
- À l'aide des lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide, nettoyer les poignées.
- À l'aide d'un aspirateur et d'un embout fin, nettoyer le plateau et l'intérieur des fûts de positionnement.
- Remplacer les piles du Cardiofréquencemètre dès que cela s'avère nécessaire.

Pour tous problèmes techniques, veuillez vous reporter au : chapitre 5 « Un petit problème ! Que faire ? ».

→ PLAQUE SIGNALÉTIQUE D'IDENTIFICATION



NUMÉRO DE SÉRIE

TENSION D'ALIMENTATION
ET FRÉQUENCE

→ PLAQUE SIGNALÉTIQUE D'IDENTIFICATION (SUITE)

La plaque signalétique d'identification est située à l'arrière de votre appareil.

Cette plaque indique la tension d'alimentation de l'appareil, mais aussi le numéro de série qui permet d'identifier votre appareil. Lorsque vous contactez le service client de LPG Systems pour un problème technique, veuillez indiquer le numéro de série de votre HUBER 360® EVOLUTION.

Ce numéro de série vous renseigne sur l'année et le mois de fabrication de votre appareil. La lettre donne l'année de fabrication : A=2010, B=2011...E=2014 Tandis que les deux chiffres indiquent le mois de production : 01=janvier, 02=février, 03=mars...

 Ce pictogramme signifie que l'appareil est mis sur le marché après le 13 Août 2006. Conformément à la directive 2002/96/CE, il ne peut être jeté avec les ordures ménagères classiques et doit faire l'objet d'une collecte sélective appropriée. Lorsque votre appareil est en fin de vie, vous devez le remettre à un point de collecte sélective appropriée ou le rapporter à votre distributeur. Vous ferez ainsi un geste pour l'environnement et contribuerez à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la santé humaine.

 Ce pictogramme indique le nom et l'adresse du fabricant

 Ce pictogramme indique l'année de fabrication

 Ce pictogramme signifie que votre appareil comporte des parties appliquées de type B qui entrent en contact avec le patient. Elles sont isolées électriquement de toutes les autres parties de l'appareil. Ces parties appliquées sont : les poignées, le plateau et l'interface dalle tactile.

 Ce pictogramme signifie que certains avertissements ou précautions spécifiques associés à ce dispositif ne se trouvent pas sur l'étiquette.

 Ce pictogramme signifie stocker à l'abri des intempéries.

 Ce pictogramme signifie « consulter le guide d'utilisation ».

 Ce pictogramme signifie limites de températures.

 Ce pictogramme signifie « consulter impérativement les documents d'accompagnement avant l'utilisation de votre appareil ».

 Ce pictogramme signifie limite d'humidité relative.

 Ce symbole signifie « tension dangereuse »

IV ATTENTION

La plaque signalétique de votre appareil peut évoluer. Celle qui est approuvée est celle qui est apposée sur votre appareil.

→ SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

• **Caractéristiques générales**

Dimensions L x l x h	180 cm x 105 cm x 210 cm (133 cm avec les rambardes)
Poids net	285 kg
Poids maximum autorisé sur le plateau	140 kg

• **Caractéristiques électriques**

Tension d'alimentation	200 - 240V
Fréquence nominale	50 Hz / 60 Hz
Puissance absorbée	Permanent : 750VA - Instantané : 1800VA

• **Mouvement du plateau**

Vitesse d'oscillation maximale	1 tr/sec
Amplitude maximale	10°

• **Mesure d'efforts**

Echelle de mesure poignée	0 à 85 kg
---------------------------------	-----------

• **Mesure de poids**

Echelle de mesure	0 à 165 kg
-------------------------	------------

• **Piles remplaçables par l'utilisateur**

Cardiofréquencemètre	1 pile 3V CR2025
----------------------------	------------------

• **Limites environnementales**

Température de fonctionnement	+ 10°C à + 30°C
Température de stockage	- 20°C à + 70°C

Humidité relative ambiante	30 à 75% sans condensation
Pression atmosphérique ..	pas d'influence notable des conditions ambiantes de fonctionnement
Altitude max	2500 m

• **Caractéristiques thermiques:**

T° max de l'écran tactile:	42,7°C
----------------------------	--------

→ SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES (SUITE)

Appareil destiné au travail continu.

HUBER 360® EVOLUTION est marqué  en tant que dispositif médical au titre de l'annexe II de la directive 93/42/CE (normes applicables IEC 60601-1 Ed3 et normes collatérales)

→ CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil distribué par LPG Systems ou un distributeur agréé LPG Systems. Il appartient à l'acheteur / utilisateur de s'informer auprès des autorités locales des conditions et des qualifications professionnelles requises pour utiliser cet appareil.

L'acquisition de cet appareil emporte l'acceptation de plein droit par l'acheteur /utilisateur professionnel des présentes conditions générales de garantie.

Dans le cas où l'appareil est vendu par un distributeur agréé LPG Systems, l'acheteur se référera aux conditions générales de garantie de son fournisseur, lesquelles ne peuvent en aucun cas avoir pour effet d'augmenter l'engagement pris par LPG Systems au titre de la présente garantie. Cette garantie ne peut être mise en oeuvre et n'est valable que si le volet de garantie dûment rempli a été retourné à LPG Systems dans les 15 jours de la livraison et ce pour quelque pays que ce soit. Tout volet de garantie incomplètement rempli sera retourné par LPG SYSTEMS.

Cet appareil est garanti contre tout vice de fabrication. Outre la garantie légale, la durée de la garantie contractuelle est égale à la plus courte des deux périodes suivantes : deux (2) an OU quatre mille (4000) heures d'utilisation à compter de la date de facturation.

Pendant cette période, nous nous engageons à échanger ou à réparer gratuitement, dans les meilleurs délais, toute pièce reconnue par LPG Systems défectueuse, sans que toutefois l'échange complet de l'appareil puisse être exigé. Les frais de déplacement et de séjour des techniciens ainsi que les coûts de transport de l'appareil et/ou des pièces détachées dans l'atelier du service après vente, sont exclus de cette garantie.

Les échanges et les réparations au titre de la garantie causant ou non une immobilisation de l'appareil ne peuvent en aucun cas avoir pour effet d'en prolonger la durée. Les pièces remplacées deviennent la propriété de LPG Systems ou du distributeur agréé. Aucune indemnité ne pourra être rattachée pour privation de jouissance.

Pour l'exercice de la garantie, l'acheteur/utilisateur doit permettre à LPG Systems de procéder aux interventions de réparation nécessaires.

La garantie est en outre exclue en cas :

- De dommages survenus au cours du transport. L'appareil et/ou les pièces détachées voyagent aux risques et périls du destinataire. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, d'en vérifier l'état et le cas échéant procéder auprès du transporteur aux réclamations dans les formes et délais en vigueur dans le pays de livraison.
- De non-observation des règles d'installation et d'utilisation, de défaut d'entretien et/ou de négligence dans la maintenance de l'appareil, du branchement sur une ligne électrique défectueuse ou ne possédant pas de raccordement à la prise de terre ou d'une tension autre que celle indiquée sur l'appareil.
- Si un appareil devait être revendu avant le terme de la garantie, celle-ci sera transférée pour la durée restant à courir au nouvel acquéreur à condition :
 1. Que la facture originale lui soit communiquée.
 2. Que le vendeur initial soit informé de la cession.
- De modification, de montage d'accessoires ou démontage de l'appareil.
- De toute utilisation et/ou intervention non prévue au présent guide d'utilisation LPG Systems et effectuée sur l'appareil par l'acheteur/utilisateur et/ou un tiers non-agréé par LPG Systems.
- D'utilisation de consommables, de pièces détachées, composants inappropriés ou de pièces non fournies par LPG Systems.
- D'usure normale d'une ou plusieurs pièces de l'appareil résultant d'une utilisation normale.
- De dommages ou défauts résultants de tout évènement accidentel (choc, chute, etc...), de dommages dus à des catastrophes naturelles (foudre, dégâts des eaux, etc.), d'incendie, de négligence ou d'abus.

→ **LIMITATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ**

Le non-respect des conditions générales de garantie pendant la durée de garantie et après l'expiration de celle-ci, peut constituer une cause exonératoire de responsabilité de LPG Systems en cas de dommage imputable aux produits livrés.

L'acheteur / utilisateur est responsable de l'utilisation de l'appareil et assumera de ce fait l'entière responsabilité de tous dommages, et notamment les dommages causés aux tiers, résultant du non-respect des consignes d'utilisation de l'appareil et/ou résultant d'un mauvais usage.

En aucune circonstance, LPG SYSTEMS ne sera tenue d'indemniser les dommages immatériels ou indirects, notamment tous préjudice commercial ou financier, perte de bénéfice, manque à gagner ou atteinte à l'image de marque.

La responsabilité de LPG SYSTEMS, toutes causes confondues (à l'exception des dommages corporels), est limitée au montant du prix de l'appareil défectueux.

L'utilisateur est seul responsable de ses prescriptions, soins et conseils effectués auprès de ses clients/patients. La prise en charge et la réalisation des soins par l'utilisateur ou au sein de sa structure reposent uniquement sur l'utilisateur et sont laissés à sa libre appréciation.

Par conséquent, LPG Systems ne saurait être tenue responsable en cas d'utilisation inappropriée de l'appareil, de toute prescription, protocole et/ou soin inapproprié, de toute contre-indication non respectée

→ **FORMULAIRE DE GARANTIE**

Vous pouvez activer votre garantie
directement en ligne en vous connectant sur :

<http://garantie.lpgsystems.fr>

→ **OU REMPLIR ET RENVOYER À LPG SYSTEMS®**

Nom :

Adresse :

E-mail :

Numéro de série HUBER 360® EVOLUTION :

Date d'achat :

Par le biais du formulaire ci-dessus, LPG SYSTEMS qui est responsable du traitement, opère un traitement de données personnelles vous concernant, fondé sur le contrat de vente de votre appareil HUBER 360® EVOLUTION, afin de gérer les garanties qui y sont applicables. LPG Systems ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant, d'un droit de limitation ou d'opposition au traitement pour motifs légitimes, d'un droit de définir des directives générales et particulières sur la manière dont vous entendez que soient exercés vos droits après votre décès, d'un droit à la portabilité de vos données, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Vous pouvez exercer vos droits par mail à l'adresse dataprivacy@lpgsystems.com ou par courrier à l'adresse : LPG SYSTEMS, Service Relation Clients, Technoparc de la Plaine, 30 rue Dr Abel, CS 90035 - 26000 VALENCE (FRANCE), accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant sa signature.

→ APPENDIX : COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

TABLEAU 1 : DIRECTIVES ET DÉCLARATION DU FABRICANT - ÉMISSIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES		
HUBER 360 [®] EVOLUTION est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur de HUBER 360 [®] EVOLUTION s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement.		
Essai d'émissions	Conformité	Environnement électromagnétique - directives
Emissions RF CISPR 11	Groupe 1	HUBER 360 [®] EVOLUTION utilise de l'énergie RF uniquement pour ses fonctions internes. Par conséquent, ses émissions RF sont très faibles et ne sont pas susceptibles de provoquer des interférences dans un appareil électronique voisin.
Emissions RF CISPR 11	Classe B	HUBER 360 [®] EVOLUTION peut être utilisé dans tous les établissements, y compris dans les locaux domestiques et ceux directement reliés au réseau public d'alimentation électrique basse tension, alimentant des bâtiments à usage domestique.
Emissions harmoniques CEI 61000-3-2	Classe A	
Fluctuations de tension/papillotement flicker CEI 61000-3-3	Conforme	

TABLEAU 2 : DIRECTIVES ET DÉCLARATION DU FABRICANT - IMMUNITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUES - ESSAIS D'ÉMISSIONS			
HUBER 360 [®] EVOLUTION est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur de HUBER 360 [®] EVOLUTION s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement.			
Essai d'émissions	Conformité	Conformité	Environnement électromagnétique - directives
Décharges électrostatiques (DES) CEI 61000-4-2	± 6 kV au contact ± 8 kV dans l'air	± 6 kV au contact ± 8 kV dans l'air	Il convient que les sols soient en bois, en béton ou en carreaux de céramique. Si les sols sont recouverts de matériaux synthétiques, il convient que l'humidité relative soit d'au moins 30 %
Transitoires rapides en sèves CEI 61000-4-4	± 2 kV pour lignes d'alimentation électrique ± 1 kV pour lignes d'entrée/sortie	± 2 kV pour lignes d'alimentation électrique ± 1 kV pour lignes d'entrée/sortie	Il convient que la qualité du réseau d'alimentation électrique soit celle d'un environnement typique commercial ou hospitalier.
Surtension transitoire CEI 61000-4-5	± 1 kV entre phases ± 2 kV entre phase et terre	± 1 kV entre phases ± 2 kV entre phase et terre	Il convient que la qualité du réseau d'alimentation électrique soit celle d'un environnement typique commercial ou hospitalier.
Creux de tension, coupures brèves et variations de tension sur des lignes d'entrée d'alimentation électrique CEI 61000-4-11	<5 % UT (>95 % creux de UT) pendant 0,5 cycle 40 % UT (60 % creux de UT) pendant 5 cycles 70 % UT (30 % creux de UT) pendant 25 cycles <5 % UT (>95 % creux de UT) pendant 5 s	<5 % UT (>95 % creux de UT) pendant 0,5 cycle 40 % UT (60 % creux de UT) pendant 5 cycles 70 % UT (30 % creux de UT) pendant 25 cycles <5 % UT (>95 % creux de UT) pendant 5 s	Il convient que la qualité du réseau d'alimentation électrique soit celle d'un environnement typique commercial ou hospitalier. Si l'utilisateur de HUBER 360 [®] EVOLUTION exige le fonctionnement continu pendant les coupures du réseau d'alimentation électrique, il est recommandé d'alimenter HUBER 360 [®] EVOLUTION à partir d'une alimentation en énergie sans coupure ou d'une batterie.
Champ magnétique à la fréquence du réseau électrique (50/60 Hz) CEI 61000-4-8	3 A/m	3 A/m	Il convient que les champs magnétiques à la fréquence du réseau électrique aient les niveaux caractéristiques d'un lieu représentatif situé dans un environnement typique commercial ou hospitalier.

NOTE : UT est la tension du réseau alternatif avant l'application du niveau d'essai.

→ APPENDIX : COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

TABLEAU 3 : DIRECTIVES ET DÉCLARATION DU FABRICANT - IMMUNITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUES - ESSAIS D'IMMUNITÉ			
HUBER 360 [®] EVOLUTION est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur de HUBER 360 [®] EVOLUTION s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement.			
Essai d'immunité	Niveau d'essai selon la CEI 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - directives
Perturbations RF conduites CEI 61000-4-6	3 Veff De 150 kHz à 80 MHz	3V	Il convient que les appareils portatifs et mobiles de communications RF ne soient pas utilisés plus près de toute partie de HUBER 360 EVOLUTION, y compris des câbles, que la distance de séparation recommandée, calculée à partir de l'équation applicable à la fréquence de l'émetteur. Distance de séparation recommandée : d = 1,2√P d = 1,2√P 80 MHz à 800MHz d = 2,3√P de 800 MHz à 2,5 GHz où P est la caractéristique de puissance de sortie maximale de l'émetteur en watts (W), selon le fabricant de l'émetteur et d est la distance de séparation recommandée en mètres (m). Il convient que les intensités de champ des émetteurs RF fixes, déterminées par une investigation électromagnétique sur site ^a , soient inférieures au niveau de conformité, dans chaque gamme de fréquences. ^b Des interférences peuvent se produire à proximité de l'appareil marqué du symbole suivant: 
Perturbations RF rayonnées CEI 61000-4-3	3 V/m De 80 MHz à 2,5 GHz	3 V/m	
NOTE 1 : À 80 MHz et à 800 MHz, la gamme de fréquences la plus haute s'applique. NOTE 2 : Ces directives peuvent ne pas s'appliquer dans toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et par les réflexions des structures, des objets et des personnes.			
^a Les intensités de champ des émetteurs fixes, tels que les stations de base pour les radiotéléphones (cellulaire/sans fil) et les radios mobiles terrestres, la radio d'amateur, la radiodiffusion AM et FM, et la diffusion de TV, ne peuvent pas être prévues théoriquement avec exactitude. Pour évaluer l'environnement électromagnétique dû aux émetteurs RF fixes, il convient de considérer une investigation électromagnétique sur site. Si l'intensité du champ, mesurée à l'emplacement où HUBER 360 EVOLUTION est utilisé, excède le niveau de conformité RF applicable ci-dessus, il convient d'observer HUBER 360 EVOLUTION pour vérifier que le fonctionnement est normal. Si l'on observe des performances anormales, des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires, comme réorienter ou repositionner HUBER 360 EVOLUTION.			
^b Sur la gamme de fréquences de 150 kHz à 80 MHz, il convient que les intensités de champ soient inférieures à 3 V/m.			

TABLEAU 4 : DISTANCES DE SÉPARATION RECOMMANDÉES ENTRE LES APPAREILS PORTATIFS ET MOBILES DE COMMUNICATIONS RF ET HUBER 360 EVOLUTION			
HUBER 360 [®] EVOLUTION est prévu pour être utilisé dans un environnement électromagnétique dans lequel les perturbations RF rayonnées sont contrôlées. Le client ou l'utilisateur de HUBER 360 [®] EVOLUTION peut contribuer à prévenir les interférences électromagnétiques en maintenant une distance minimale entre l'appareil portatif et mobile de communications RF (émetteurs) et HUBER 360 [®] EVOLUTION comme cela est recommandé ci-dessous, selon la puissance d'émission maximale de l'appareil de communications.			
Puissance de sortie maximale assignée de l'émetteur. W	Distance de séparation selon la fréquence de l'émetteur m		
	d=1,2√P	d=1,2√P	d = 2,3√P
0,01	0,12	0,12	0,23
0,1	0,38	0,38	0,73
1	1,2	1,2	2,3
10	3,8	3,8	7,3
100	12	12	23
Pour des émetteurs dont la puissance d'émission maximale assignée n'est pas donnée ci-dessus, la distance de séparation recommandée d en mètres (m) peut être estimée en utilisant l'équation applicable à la fréquence de l'émetteur, où P est la caractéristique de puissance d'émission maximale de l'émetteur en watts (W), selon le fabricant de ce dernier. NOTE 1 : À 80 MHz et à 800 MHz, la distance de séparation pour la gamme de fréquences la plus haute s'applique. NOTE 2 : Ces directives peuvent ne pas s'appliquer dans toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et par les réflexions des structures, des objets et des personnes.			



SIÈGE SOCIAL LPG SYSTEMS S.A.S
TECHNOPARC DE LA PLAINE
30, RUE DU DR. ABEL - CS 900 35 - 26902 VALENCE CEDEX 09 - FRANCE
TEL.: +33 (0)4 75 78 69 00 - FAX: +33 (0)4 75 42 80 85

INTERNATIONAL/MARKETING
ECOLUCIOLES – BAT A
955 RTE DES LUCIOLES - BP 243 - 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS - FRANCE
TEL.: +33 (0)4 92 38 39 00 - FAX: +33 (0)4 92 96 09 65

